

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

3ème trimestre 2021 (juillet)

Séance Publique du 22 juillet 2021

Objet : AJUSTEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME PORTANT SUR DES
OPÉRATIONS SUR BÂTIMENTS

Synthèse du rapport :

Pour tenir compte du calendrier de mise en œuvre de certaines opérations de travaux (programme de rénovation énergétique de collèges et autres opérations bâtimentaires), un ajustement des autorisations de programme votées au Budget primitif 2021 est nécessaire.

Dans ce cadre, l'encours total de 533,5 M€ est globalement augmenté à hauteur de 11,4 M€, exclusivement sur les crédits de paiement des exercices 2022 et suivants.

Cette évolution est soumise à l'approbation de l'Assemblée départementale.

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Après avoir entendu M. MARTINS, rapporteur au nom de la 4^{ème} commission ;

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (54 voix pour), dans la séance du 22 juillet 2021 ;

DECIDE :

- d'approuver l'ajustement des autorisations de programme du budget principal portant sur des opérations sur bâtiments pour un montant global de 11,4 M€ selon le détail présenté dans le tableau annexé.

Pour Extrait Conforme,
Rennes, le 23 juillet 2021

Le Directeur général des services départementaux

Alain GILLOUARD